Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 17 Mai 1899. No. 26.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:
1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Pour le "Manitoba"

Je suis fort heureux, chers lecteurs, de venir vous entretenir, et d'avoir à vous annoncer que j'aurai, désormais, par une chronique mensuelle, à vous tenir au courant des progrès de la Science et de l'Industrie dans le beau pays de France que vous aimez tant, et dans le monde en général.

Je tâcherai de n'être ni pédant, ni ennuyeux, de vous raconter ces progrès d'une façon concise et claire; et je redouderais presque de le faire, si je n'avais l'exemple et les conseils de l'illustre Maître Emile Gautier, le chroniqueur scientifique des grands journaux de Paris, le continuateur et le successeur de Louis Figuier celui en un mot, qui a su prendre la première place parmi les vulgarisateurs de la Science. Je diviserai ma chronique en deux parties. Dans la première, je traiterai tout spécialement les nouveautés et actualités scientifiques.

Je consacrerai la seconde, pour le moment du moins, tout spécialement à l'acétylène, ce nouveau gaz si brillant, si facile à obtenir, et qui certainement va rendre bientôt une place prépondérante dans l'éclairage universel.

Avant de commencer à passer en revue les actualités scientifiques de 1899, voyons un peu celles de l'année qui vient de s'écouler. Une analyse rapide du volume que M. Emile Gautier publie tous les ans sous le titre: "L'Année Scientifique et Industrielle" nous montrera complètement le mouvement de la Science et de l'Industrie en 98. Le grand événement de l'année a été la liquéfaction définitive de l'hydrogène et l'entrée en scène de l'air liquide. Ces différentes découvertes, si elles sont dues surtout à l'Anglais Dewar et à l'Allemand Linde, n'ont abouti que grâce à la méthode du Français Cailletet.

On ne peut encore dire ce que nous réserve cette découverte de l'air liquide, mais on peut prévoir dès aujourd'hui comme l'aurore d'une révolution chimique.

Avec l'inauguration de l'Institut Pasteur de Lille, nous voyons le couronnement des magnifiques travaux du docteur Calmette, à qui nous devons la neutralisation curative et préventive du venin des reptiles, et la possibilité d'utiliser les résidus gazeux de la fermentation du fumier à l'éclairage économique des exploitations rurales.

Nous allons lui devoir, de plus, la fabrication à bon marché, avec l'aide de "l'Amylomyces Rouxii," de l'alcool.

En Physique, nous avons vu les nouveautés ou applications suivantes:

La télégraphie sans fils, dont j'aurai à vous reparler, les nouvelles applications des rayons X, le telectroscope, la bûche électrique au silicium, la nouvelle machine volante "l'avion," l'amélioration des phonographes, la photographie en couleurs, la photographie sous-marine; en chimie: les nouveaux gaz de l'athmosphère, le dosage et la séparation de l'iode, du brôme, du chlore, la chimie photographique, les nouveaux éclairages artificiels sans fumée, l'amylomyces Rouxii, la recherche de la sciure de bois dans les farines.

En zoologie: la production artificielle des perles fines et la soie d'araignée.

Abordant maintenant les sciences biologiques, nous remarquons: la télégonie, l'emploi du sucre comme aliment, le nouveau vaccin contre le venin des serpents; en Médecine: la guérison du tétanos, la réhabilitation de la saignée, un nouveau traitement des onévresmes, le fabisme, la maladie du sommeil, l'antisepsie par l'eau oxygénée, l'ablation de l'estomac et les pansements au bicarbonate de soude.

Au point de vue de l'hygiène on a surtout étudié et résolu la question des ordures des grandes villes, des fumées de Paris, des microbes des murailles, des nouvelles allumettes au sesquisulfure de phosphore.

L'Agriculture a vu continuer la lutte contre les maladies de la vigne, les traitements au lysol et au carbure de calcium, la question des fumiers, celle des prairies dans les étés chauds et secs.

Avec l'inauguration des tramways électriques d'Alger, de Monaco, de Paris (ligne Bastille-Charenton) le premier chemin de fer électrique francais, la poste électrique internationale, nous avons vu aussi la mise en service à Paris des premiers fiacres automobiles et les progrès énormes réalisés dans l'automobilisme en général.

Il nous reste à citer les travaux de l'exposition, qui avancent rapidement, l'inauguration du nouveau port du Havre, et les travaux en ciment ormé qui prennent tous les jours plus d'extension.

Nous arrivons enfin au mouvement géographique, à la fameuse traversée de l'Afrique par le vaillant commandant Marchand, aux différentes explorations, qui toutes ont été glorieuses, et nous devons une mention aux recherches de l'expédition Andrée

Enregistrons maintenant les pertes de la science. Au premier rang nous citerons Ernest Bazin, l'auteur de nombre d'inventions, parmi lesquelles le fameux bateau rouleur; d'Aimé Girard, le fameux chimiste du laboratoire municipal; de Lord Playfair, etc.

Ouf! mes chers lecteurs, quelle salade! Pardonnez-moi d'avoir tant cité, mais je tenais en quelques lignes à vous mettre au courant de toute une année de progrès.

Voilà qui est fait, et j'espère pouvoir revenir un peu plus longuement sur quelques-unes de ces merveilles, qui auront encore progressé en 1899, et que vous verrez reparaître au cours de ces causeries.

Je parlerai spécialement de l'acétylène dans ma prochaine chronique

R. PIERRE.

P. S.—Je vous avertis, chers lecteurs, que je ferai une chronique supplémentaire pour répondre de temps en temps aux questions qui me seraient posées et que vous voudrez bien adresser à mon jeune et intelligent correspondant, M. Aimé Cinq-Mars, à Saint-Boniface, qui me les fera parvenir.—R. P.

—Vendredi dernier était la Fête des Arbres au Nord-Ouest.

NOS GRAVURES

Grâce à l'obligeance du "Northwest Review," notre journal contient aujourd'hui deux vignettes intéressantes. L'une représente le presbytère que les RR. PP. Oblats de la paroisse Ste-Marie de Winnipeg feront construire prochainement; l'autre est l'ancien presbytère, qui servira de local au nouvel orphelinat Saint-Joseph, dont nous avons parlé dans nos récents numéros. Comme on peut le voir, la nouvelle construction sera d'un extérieur magnifique. Les plans comportent toutes les améliorations modernes; le coût en sera de $10.000.

Le "Nortwest Review" d'hier renfermait ces vignettes avec la reproduction d'un élogieux article, consacré par le "Free Press" au nouvel orphelinat.



LE NOUVEAU PRESBYTÈRE

Qui sera construit à Ste-Marie, par les RR. PP. Oblats.

LE PRESBYTERE ACTUEL DE STE-MARIE

Qui sera transformé en Orphelinat, en juillet prochain.

SON AUTEUR FAVORI

M. Arthur Dansereau, rédacteur en chef de la "Presse," écrit à la "Patrie" l'article suivant en réponse à la demande qui lui a été faite de faire connaître ses préférences littéraires:

"Mon cher confrère,

"Je suis un pauvre lecteur de grands hommes parce que, dans cette vie rapide qu'il nous faut mener, l'auteur que je préfère est celui qui me tombe sous la main à l'endroit où je me trouve. Mon livre favori est éminemment le catalogue.

"Je fais cependant exception pour un modeste vieux qui me parait dominer ses contemporains. Il est tout, poète, philosophe, meneur d'hommes, profond et sûr comme St. Thomas, élégant comme Virgile et spirituel comme Voltaire, dont il a les traits, je m'empresse d'ajouter au physique, seulement, c'est Léon XIII. Chaque fois qu'il sort quelque chose de lui, je laisse tout de côté pour me le procurer.

Il a à peu pres changé les vues politiques de l'Europe, qui d'oppressive est devenue sympathisante, déjoué les persécutions de Falk et Bismarck, arraché l'Angleterre à des crises redoutables, substitué l'amitié de Gladstone aux haines de Palmerston, aplani pour l'Espagne les troubles entre Alphonsistes et Carlistes. Pour la France entre la Belgique, entre les libéraux et les catholiques et la République.

Il a, dans le Brésil, donné la liberté aux esclaves et doté l'univers entier de la charte constitutionnelle qui protégera à tout jamais, je l'espère, le travailleur. Il a su mettre le feu dans les esprits religieux en Angleterre, en même temps qu'il éteignait l'américanisme sur notre continent. Voilà l'auteur qui, en même temps qu'il m'enseigne l'art de jouir honnêtement de la vie à table, me montre aussi celui d'arriver passablement à la mort.

Il est mon auteur favori puis qu'après tout c'est de sa plume qu'il s'est servie pour tout cela.

Votre dévoué,
(Signé)

ARTHUR DANSEREAU.

MILLIARDAIRE

Un milliardaire américain (à son premier commis)—Avez-vous fait le compte que je vous ai demandé?

Le commis.—Le voici.

Le milliardaire.—Et je possède...?

Le commis.—Neuf cent soixante-dix-sept millions...!

Le milliardaire (atterré)—Vous êtes sûr?

Le commis.—Absolument

Le milliardaire.—Alors, je n'ai pas encore un milliard!

Le commis.—Dame, non!

Le milliardaire.—Et Rockfeller l'a le milliard?

Le commis.—Oui!

Le milliardaire.—Et Vanderbilt aussi! Tout le monde a donc un milliard aux Etats-Unis, excepté moi...? C'est à se brûler la cervelle. Mais, avez-vous bien fait mon compte?

Le commis.—Il me semble...

Le milliardaire.—Voyons un peu... (Il vérifie, mais bientôt son visage s'éclaire:) Ah ça! mais vous avez oublié mes cochons du Connecticut!

Le commis.—Est-ce possible!

Le milliardaire.—Et mes pétroles du Far-West...

Le commis.—Où avais-je la tête?

Le milliardaire.—Additionnez vite le pétrole et les cochons... cela fait... Ah! je respire... Oui, ma foi, vingt trois millions juste, et avec les 977, j'ai le milliard...

Le commis.—C'est vrai!

Le milliardaire (riant).—Par exemple, pour parfaire ce milliard, je suis obligé d'additionner jusqu'à mes boutons de manchettes et jusqu'au dernier dollar que j'ai dans ma poche... N'importe, je suis content. Allons faire un tour. (Ils sortent.)

Un mendiant.—Un penny, s'il vous plait!

Le miliardaire.—Avec plaisir, mon ami. (Il se fouille.)

Le commis.—Attention! si vous donnez n'importe quoi, vous n'aurez plus le milliard tout rond...

Le milliardaire.—Diable! vous avez raison, ne plaisantons pas. (Au mendiant): Je regrette, je n'ai pas de monnaie. (Il s'éloigne.)

GRAINDORGE.

PENSEE

Qu'est-ce que l'ordre dans une nation? Donoso Cortès l'a défini magnifiquement: l'union des intelligences dans le vrai, des volontés dans l'honnête, des esprits dans le juste. L'ordre véritable existe lorsque les vrais principes religieux, les vrais principes politiques, les vrais principes sociaux sont proclamés, soutenus, défendus.

Le Manitoba.

Mercredi, 17 Mai 1899

LE PEUPLE CANADIEN-FRANCAIS

Notre dernier article sur le peuple canadien-français a eu le privilège de déplaire à messieurs les rédacteurs de "l'Echo de Manitoba."

Ils ont cru que le bonnet avait été taillé exprès pour eux et, vite, ils s'en sont coiffés jusqu'aux hanches.

Pas beaux, dans cet accoutrement, ces messieurs, mais bien nature. Car, chez eux tout est déguisement et caricature, depuis la doctrine jusqu'au style.

Hélas ! faut-il appeler style ces phrases boursouflées, où il n'y a que du ventre et des queues ?

Faut-il appeler doctrine ce qui n'est que de la déclamation de commande ?

Et il a du flair, allez, le principal rédacteur de l'"Echo" !

Il a cru découvrir un compatriote chez Monsieur XXX.

Apprenez, compère, que Monsieur XXX est né au Canada.

Il est Canadien-Français de tout son sang, de tout son cœur, de toute son âme.

Parceque Canadien-Français, il aime la France. Il l'aime pour les qualités qui l'on fait surnommer la fille aînée de l'Eglise. Il l'aime par conséquent mieux que vous, qui semblez ne vous en réclamer que pour semer au milieu de nous les détestables idées qui l'ont jetée hors de ses voies traditionnelles.

Il vous connaît aussi, et vous nie le droit de parler, soit au nom du peuple canadien, soit au nom du peuple français. Il sait que ce n'est pas l'amour seul de la religion et de la patrie qui vous a porté vers nos rivages. Il pourra vous en dire plus long si vous continuez à déverser votre bile sur ce que nous respectons ici. Et une fois sur ce terrrain, nous pourrons faire le tour de tous ceux qui font la ronde dans vos sentiers.

Depuis sa naissance, l'"Echo" n'a eu d'autres soucis que de vouloir en montrer à notre clergé, l'injurier et combattre son influence, saper par leur base nos institutions et nos traditions nationales, vilipender nos hommes publics. Sa mission est d'émanciper le peuple canadien-français, de lui donner la liberté civile.

On sait ce que veulent dire ces clichés, nés de la libre-pensée. On commence par là pour affaiblir le prestige du prêtre, faire échec à son influence, aux doctrines qu'il prêche ; finalement, on espère que le peuple s'en détachera, lui tournera le dos, et tournera le dos aux sacrements, qui sont la porte du ciel. Plus de foi, mais le règne de la libre-pensée, voilà le but de l'œuvre.

En face de cette œuvre, il faut rappeler à notre peuple que son patriotisme est trempé dans la foi, et que la libre-pensée aurait sur lui le même effet que la rouille sur le fer.

Les subtilités doivent être déjouées.

C'est une pure subtilité que de distinguer, dans l'occasion, entre libéralisme politique et le libéralisme en religion.

Cette distinction ne sert qu'à voiler les desseins et l'action de tous les personnages qui, en politique, méprisent la justice et la constitution, et, en religion ne retiennent de la doctrine que ce qui les accomode.

Qu'entend-on par libéralisme en politique ?

Est-ce de voter pour ou contre une charte de chemin de fer, d'imposer ou non un droit de douanes, d'être libre-échangiste ou protectionniste ?

Il n'y a dans tout cela ni libéralisme ni anti-libéralisme.

Il y a tout simplement une question d'affaires : chacun peut agir à sa guise.

Etudiez un peu dans l'"Echo," les tenants du libéralisme. Examinez-les dans leur attitude !

A propos de quoi viennent-ils nous corner aux oreilles leur libéralisme ?

C'est toujours à propos de quelques thèses tenant par un côté quelconque aux principes fondamentaux de l'organisation sociale ou religieuse.

Le numéro même de l'"Echo" qui nous apporte l'article auquel nous donnons ici la réplique nous en fournit amplement la preuve. Car ces frondeurs, qui se croient habiles, se trahissent habituellement. Voici des phrases qui en disent long : "Brandissant en des gestes d'exorcistes "..... Les entraves de la vertu s'appelaient Louis XV, le parc au cerf, la Pompadour, "l'abbé Fleury," les "galants abbés d'alcove"... .. Cesser de croire que le Manitoba est encore un "pays de mission," dont les "habitants sont incapables d'exercer leurs droits civiques......" Ces images et ces rapprochements sont suggestifs ; de même aussi, le croc-en-jambe au "pays de mission," dont les habitants sont invités à se soustraire à l'influence du clergé pour arriver au plein exercice de leurs droits civiques.

Que nous enseigne l'histoire de notre pays ?

C'est que toujours l'influence du clergé a été l'un des grands leviers au moyen desquels le peuple a pu s'assurer l'exercice de ses droits politiques et civiques.

Ici, au Manitoba, le clergé s'est fait le champion de ses droits.

Par contre, un gouvernement libéral a spolié les catholiques du Manitoba de leurs droits.

Sous prétexte de faire progresser l'éducation, ils ont voulu et veulent encore imposer aux catholiques un système qui répugne à leur conscience, et qui foule aux pieds leurs droits politiques.

Dans cette tyrannie la "libéralité" ou "la liberté" sont absentes, mais on y trouve le "libéralisme," toujours prêt à préconiser des transactions entre l'erreur et la vérité, soit dans l'ordre religieux, soit dans l'ordre national ou politique.

La vérité leur est un fardeau ; il ne leur faut que des demi-vérités, c'est-à-dire des solutions où l'erreur a droit de cité au même titre que la saine doctrine. On emprisonne à moitié la vérité, on l'étouffe quelquefois, pour donner plus d'air à l'erreur.

Cette attitude est celle du libéralisme en notre pays. Au lieu de réclamer les droits du père de famille, la liberté de l'Eglise, on s'applique à faire trouver bon ce que le Pontife suprême a déclaré mauvais ; on veut nous faire accepter un règlement scolaire insuffisant et défectueux ; quiconque a le courage et la volonté de faire valoir, serait-ce avec discrétion et dans le langage le plus modéré, la cause des catholiques, qui est aussi celle du peuple, est vilipendé.

De Winnipeg à Ottawa, le libéralisme tient le même langage, vise au même but. Au point de vue national, le clergé réclame le respect de notre langue.

Par contre, le libéralisme tel qu'on le pratique à "L'Echo" et dans les gouvernements de son choix, préconise un système qui éloigne presque totalement la langue française des écoles.

En politique, le clergé veut la liberté par le maintien de la constitution ; le libéralisme préconise la violation de la constitution.

Sur toute la ligne, on préconise l'asservissement de tout un peuple et la glorification de M. Greenway, qui nous déclare à chaque occasion que sa loi des écoles tient et tiendra contre nos réclamations, et que toute infraction à cette loi sera punie de la privation de notre part des argents publics destinés à l'éducation.

Donc, sur toute la ligne, le libéralisme prêché par "L'Echo" nous mène à la déchéance, déchéance religieuse, nationale et politique.

C'est ainsi qu'il veut nous mener à la conquête de nos droits civiques, en passant sur le corps de nos aspirations traditionnelles, de la constitution, et du clergé exerçant son zèle en pays de mission.

XXX.

UNE VISITE

A LA MEMOIRE DE LOUIS VEUILLOT

Un monument commémoratif du célèbre polémiste catholique a été érigé dans l'une des chapelles de la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre. A cette occasion, la presse française consacre à Louis Veuillot des articles sympathiques. De l'un d'eux, signé Robert Mitchell, et publié dans le "Gaulois," nous extrayons le passage suivant, qui est l'éloge de ceux qui savent combattre pour leurs droits, et la condamnation de ceux qui se lassent de la lutte :

Au temps où nous vivons, quand tous les caractères s'affaissent, que toutes les consciences fléchissent, quand la fatigue s'empare de tous les esprits et que l'on s'accommode des pires transactions, parce que l'on ne sait plus ou que l'on ne veut plus combattre, il est bon qu'au-dessus de Paris se dresse le souvenir d'un homme qui lutta jusqu'à la dernière heure pour nos croyances, se prit corps à corps avec les plus puissants et n'éprouva jamais, au cours de sa longue et glorieuse carrière, une heure de lassitude, une minute de découragement.

A L'ŒUVRE

Jeudi dernier a eu lieu une réunion de l'Association Conservatrice du comté de Saint-Boniface. Le but de cette assemblée était de procéder à l'élection annuelle des officiers et de prendre quelques procédés préliminaires à l'organisation qu'exige l'approche des élections locales.

Les officiers en charge ont été réélus à l'unanimité. Pour remplacer les absents, on a nommé les messieurs suivants membres du comité général : MM. J. A. F. Bleau, E. Genthon, Louis Laurendeau, O. Corbeil et A. Cusson. M. Aimé Cinq-Mars a été nommé premier assistant secrétaire-général.

L'harmonie la plus parfaite a régné dans l'assemblée. Tous ont applaudi aux déclarations qui ont été faites de continuer à réclamer les droits du peuple envers et contre tout gouvernement. C'est dans cet esprit que les adversaires du gouvernement Greenway entreprennent la lutte. Ce que l'on veut, c'est la liberté sous l'empire de la constitution.

L'assemblée était présidée par M. J. A. Sénécal qui, après avoir dit quelques mots, invita les assistants à exprimer leur opinion. Le premier qui fut appelé fut l'honorable sénateur Bernier, qui rappela en peu de mots l'importance et la signification de la prochaine lutte et invita, au milieu des applaudissements de l'auditoire, les catholiques et canadiens-français de la province à maintenir haut et ferme le drapeau de leurs revendications.

M. Lauzon fut ensuite invité, et dans un discours d'environ trois quarts d'heure, expliqua sa position et son attitude passée en Chambre. Puis MM. Théophane Bertrand, Joseph Bernier et Victor Mager adressèrent à leur tour la parole à l'assemblée, insistant sur différents aspects de la lutte et sur sa nécessité en face des graves événements qui se déroulent au Manitoba depuis 1890.

Le travail d'organisation se continue activement, et le 12 juin aura lieu une convention du comté pour faire le choix d'un candidat.

FEU L'HONORABLE SENATEUR BOULTON

L'Hon. C. A. Boulton, représentant de la division Marquette, au Sénat, est mort lundi dernier à Russell, après huit jours de maladie. L'hon. sénateur était âgé de 58 ans. Il prit une part active aux troubles de 1870 et de 1885. En 1870, étant major, il fut fait prisonnier par Riel et condamné à mort en même temps que Sir John Schultz. Après l'évasion de ce dernier, le major fut gracié. Il avait été appelé au sénat en 1889.

Le Rév. Père Lecoq, O.M.I., de Sainte-Rose du Lac, est parti la semaine dernière, pour la France. Le R. P. Lecoq fait ce voyage dans l'intérêt de sa santé. Il sera de retour en septembre prochain.

LA CONFERENCE DU DESARMEMENT

Le programme

Demain s'ouvrira à la Haye, en Hollande, la commission internationale qui entreprendra de résoudre l'importante et difficile question du désarmement.

On sait que cette commission a été décidée à la suite de la proposition de l'empereur de Russie, à l'effet d'engager les puissances de l'Europe à diminuer ou au moins à cesser leurs armements. C'est donc, en un mot, la question de la paix universelle et des moyens de la maintenir, que la commission de la Haye aura à résoudre.

Les sujets que devront traiter les délégués seront les suivants :

1. Entente stipulant la non-augmentation, pour un terme, à fixer des effectifs actuels des forces armées de terre et de mer, ainsi que des budgets de guerre y afférents ; étude préalable des voies dans lesquelles pourrait même se réaliser dans l'avenir une réduction des effectifs et des budgets ci-dessus mentionnés ;

2. Interdiction de la mise, en usage, dans les armées et les flottes, de nouvelles armes à feu quelconques et de nouveaux explosifs, aussi bien que de poudres plus puissantes que celles adoptées actuellement, tant pour les fusils que pour les canons ;

3. Limitation de l'emploi, dans les guerres de campagne, des explosifs d'une puissance formidable déjà existants, et prohibition du lancement de projectiles ou d'explosifs quelconques du haut des ballons ou par des moyens analogues ;

4. Défenses d'employer dans les guerres navales des bateaux torpilleurs sous-marins ou plongeurs, ou d'autres engins de destruction de la même nature : engagement de ne pas construire à l'avenir de navires de guerre à éperon ;

5. Adaptation aux guerres maritimes des stipulations de la convention de Genève de 1864, sur la base des articles additionnels de 1868 ;

6. Neutralisation, au même titre, des navires ou chaloupes chargés du sauvetage des naufragés, pendant ou après les combats maritimes ;

7. Revision de la déclaration concernant les avis et coutumes de la guerre, élaborée en 1874 par la conférence de Bruxelles et restée non ratifiée jusqu'à ce jour ;

8. Acceptation, en principe, de l'usage des bons offices, de la médiation et de l'arbitrage facultatif pour des cas qui s'y prêtent, dans le but de prévenir des conflits armés entre les nations ; entente au sujet de leur mode d'application et établissement d'une pratique uniforme dans leur emploi.

Dix-neuf Etats européens ont été conviés à prendre part aux travaux de la Conférence. Les Etats-Unis d'Amérique et la Chine ont également reçu une invitation.

On ignore encore à l'heure actuelle si le Japon, le Siam, la Bulgarie et la Perse sont compris parmi les invités.

Quant au Saint-Siège, aucune convocation ne lui a été adressée, mais on parle toujours d'une transaction d'après laquelle le nonce représenterait le Souverain Pontife quand on en viendrait à la question de l'arbitrage.

La plupart des pays délégueront deux officiers supérieurs, l'un de l'armée de terre et l'autre de la marine, pour assister les diplomates dans la discussion des questions techniques.

INNOVATION

A l'avenir LE MANITOBA publiera tous les mois une chronique scientifique, écrite par un nouveau collaborateur, M. R. Pierre, de Paris. Cette chronique donnera un aperçu des travaux poursuivis tous les jours dans le domaine des sciences naturelles, particulièrement de la physique et de la chimie.

M. R. Pierre, qui nous accorde si aimablement sa collaboration, est le rédacteur du Bulletin de l'Acétylène à la "Science Française." C'est dire combien nos lecteurs sont favorisés et quel profit ils pourront tirer de la lecture de la chronique parisienne.

Nous publions aujourd'hui, en première page, le premier de ces articles mensuels.

ACADÉMIE STE-MARIE

Samedi dernier, nous avons eu le plaisir d'assister à l'examen de musique des élèves, au couvent de Ste-Marie, de Winnipeg. L'audition a eu un très beau succès. Les critiques compétents dans l'art musical s'accordent à dire que les RR. SS ont une méthode d'enseignement remarquable.

Le programme comportait des morceaux de musique variés et très classiques. Citons en particulier un duo de piano, "Concerte" de Mendelsohm, exécuté par Melles Berthe Dubuc et J. Cordingly ; aussi une "Valse Arabesque," de Lack, exécutée par Melles J. Doyle, L. Coyle et B. Whinery. Nous avons beaucoup admiré les morceaux arrangés pour deux mains et détaillés simultanément par plusieurs élèves installées chacune à leur piano respectif.

Il y eut aussi du chant. Les chœurs sont puissants et bien entrainés. Melle S. Georgeson a rendu avec talent une pièce de chant en français, "Le Lac."

Melle S. McDougall a chanté avec grand succès "The arrow and the Song."

Saint-Boniface avait son contingent de musiciennes à ce concert. Ce sont : Melles B. Dubuc, M. Bernier, M Dubuc, M.-L. Prud'homme, A. Dubuc, E. Prud'homme et R Bernier.

Invité à adresser la parole, le R. P. Tourangeau, S. J., se fit l'interprète du nombreux auditoire pour féliciter les maîtresses et les élèves ; tâche dont il s'acquitta avec succès.

Nous présentons nous-mêmes nos félicitations et nos remerciements à celles qui nous ont fait passer cette agréable soirée.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. P. Husson, O.M.I., est retourné vendredi à sa mission à la Rivière de La Paix.

Une excursion à Sainte-Anne, pour venir en aide au nouvel orphelinat Saint-Joseph, aura probablement lieu le 1er juillet.

Le Pape a signé une bulle proclamant une année sacrée de jubilé universel, commençant au 25 décembre prochain. Sa Sainteté accorde indulgence plénière aux fidèles se rendant à Rome et aux autres pèlerinages reconnus par l'Église dans tout le monde ; et cela pendant l'année 1900.

Sa Grandeur Mgr Grouard est passée ici dimanche dernier, de retour d'un voyage en Europe, et en route pour le Nord-Ouest.

Le R. P. Dandurand O. M. I. curé de Saint-Charles était ici avant-hier ; aussi le R. P. Magnan, O. M. I., en route pour Swan Lake, où il va visiter les sauvages.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Un feu qui a causé pour $80,000 de dommages vient de visiter Skagway.

—Les examens à l'Université prendront fin vendredi prochain. Au delà de 400 candidats y ont pris part.

—Cent cinquante hommes sont partis, la semaine dernière, pour travailler au lestage du chemin de fer Southeastern.

—Le premier bulletin de la récolte sera publié par le gouvernement de la province, au commencement de juin.

—Il est question de laisser flotter en permanence le drapeau britannique au mât de l'Hôtel de Ville de Winnipeg.

—M. A. J. H. Dubuc, avocat, vient de s'installer au Bloc McIntyre, où il tient ses bureaux, appartement 313.

—L'Hôpital de Saint-Boniface vient de recevoir $25 des Oddfellows, $5 de M. W. Alloway et $30 de l'Hon. H. J. Macdonald.

—L'association des membres de la presse de l'ouest canadien partiront en excursion pour la côte du Pacifique, le 15 juin prochain.

—Rosalia Cromoot, une jeune Galicienne de 18 ans s'est noyée vendredi dernier en voulant traverser avec quelques uns des siens la rivière Valely, dans la région de Dauphin. La jeune fille devait se marier le lendemain, samedi.

ON DEMANDE, à nos bureaux, un jeune homme sachant lire passablement le manuscrit et pouvant parler l'anglais et le français.

—L'Hon. Sénateur Bernier est retourné dimanche dernier à Ottawa, après avoir passé quelques jours de vacance dans sa famille.

—La grève des charpentiers de Winnipeg est à peu près terminée. Tout s'est arrangé entre eux et leurs patrons au moyen de l'concessions mutuelles."

—Madame Moreau de Beauvière vient de donner un cours de prononciation française, dans les salles de la "Young Women's Association," à Winnipeg.

—Les rapports reçus des réserves disent que les sauvages ensemencent une bonne quantité de terrains cette année. Leur bétail n'a pas trop souffert de la rigueur de l'hiver.

—A l'est de la Rivière Rouge, à quelques milles d'ici, réside un jeune Galicien de 21 ans qui parle couramment le galicien, le français, l'anglais, l'allemand, le grec et l'hébreu.

MM. J. A. F. Bleau et J. P. O. Allaire se préparent à ouvrir un magasin général de fer, ferblanterie et vaisselle, au cours du mois, dans le bloc Royal. Nous souhaitons plein succès à nos amis dans leur nouvelle entreprise.

—On pourra se procurer, au "Bazar," pour le 24 mai, des pétards de toutes dimensions, fusées variées, pièces pyrotechniques, etc. Ne manquez pas de faire vos achats de ce genre au "Bazar" où tout sera de première qualité.

—Il y aura, demain soir, au bureau du journal LE MANITOBA, une assemblée des conservateurs de la ville, pour la nomination et l'élection des officiers de la branche locale de l'association. Tous les amis sont invités à s'y rendre. Plusieurs questions importantes y seront, en outre, discutées.

—M. J. Chamberland, fils de M. Elie Chamberland, de Saint-Boniface, qui tient un magasin général, et une cour à bois au Village Elie Man, est très satisfait des affaires qu'il a faites depuis son début dans le commerce en cet endroit. Tous ceux qui sont établis à cette nouvelle place espèrent beaucoup en l'avenir.

—M. J. F. Prud'homme, de Saint-Boniface, vient d'être nommé secrétaire de la commission qui visitera la région d'Athabasca, pour l'examen des titres des Métis de cette partie du pays. La commission sera absente pendant environ six mois. M. Prud'homme a reçu d'Ottawa, mardi dernier, la nouvelle de sa nomination. Les commissaires et M. Prud'homme partent de Winnipeg, lundi, le 22 courant.

—Le docteur H. Simpson était à visiter ses malades à l'Hôpital de Saint-Boniface mercredi dernier, quand deux chiens vinrent agacer sa jument, qu'il avait laissée près du chemin. La bête affolée descendit la côte en brisant sa voiture et s'enfonça dans la rivière où elle se noya. Le docteur avait refusé $500 pour cette jument qui était de race. Les pertes du docteur s'élèvent à $700.

—Tous les jours nous recevons des marchandises nouvelles et variées, qui sont du meilleur choix. Les personnes qui viennent acheter trouvent nos prix très modérés; pour chapeaux, nouveautés de tous genres, papeteries, le "Bazar" est le vrai nom du magasin, car on y trouve toutes sortes de petits articles nécessaires. M. J. B. L'Evêque, ancien commis de MM. Verge et d'Auteuil, est là tous les jours pour répondre à la clientèle. Le "Bazar," avenue Taché, en face du bureau de poste, Saint-Boniface.

—Mme Alexis Allaire de St-Adolphe est décédée lundi dernier, succombant aux terribles brûlures qu'elles s'est infligées ces jours derniers. Ses funérailles ont eu lieu mardi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La défunte était belle-mère de M. J. P. O. Allaire, de St-Boniface. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille éplorée. Notre chronique de St-Alphonse parle longuement de cet accident.

—Les gagnants de moulins à coudre dans le tirage ouvert par la "Royal Crown Soap Co" pour la semaine finissant le 13 mai, sont les suivants : Mde W. W. Matthews, 257, Carlton St. Winnipeg ; Mde Julia Watson, Beauséjour, Manitoba ; Mde Lizzie McDonald, Battleford, Sask. N. W. T. Ce tirage sera clos le 29 mai, jour où aura lieu le dernier ballotage. Toutes les personnes en possession de coupons ou d'enveloppes sont priées de les adresser avant cette date.

—Le *Manitoba* est en vente à Winnipeg chez M. G. R. Vendôme, 290, rue Principale et chez Melle Kéroack, coin de la rue Principale et Water. A St-Boniface chez M. J. B. Leclerc, barbier et agent de journaux, avenue Taché.

LES PETITES ANNONCES

Telles que

MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raison de 25 cents pour 6 lignes.

Si vous avez une propriété à vendre, annoncez dans LE MANITOBA, et vous trouverez de suite un acheteur.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs : la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge de six ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1.00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BÉRUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie ayant pour but de promouvoir et stimuler le commerce entre le marchand et le consommateur, ou celui qui commerce avec lui, pour la rédaction de plans et systemes nécessaires, à telles fins, pour s'en assurer les droits de propriété, pour les vendre et acheter, pour annoncer et solliciter, ainsi que pour toutes autres affaires nécessaires ou utiles à l'obtention de telles fins.

McNEIL, McNEIL & TERNAN,
Solliciteurs des Requérants.

Daté à Halifax, N. E., le 22me jour de fevrier 1899. 22-3 9i

Chronique de la Province

SAINT-ALPHONSE

La paroisse de Saint-Alphonse est dans le deuil. Vendredi dernier est morte très pieusement Madame Allaire, épouse d'un de nos plus anciens et très vénérés colons, l'un des fondateurs de Saint-Alphonse. Madame Allaire a succombé aux suites d'un horrible accident, ayant été brulée vive; le feu avait pris à ses vêtements. Lorsqu'on a pu arriver à son secours, les brulûres avaient atteint presque tout le corps. Elle a été soignée par un médecin, mais les plaies étaient trop profondes. Après trois jours d'une horrible agonie, Mme Allaire est morte, munie de tous les secours de la religion. C'était comme l'a dit dimanche, à l'église, le R. M. le curé Willems, une excellente chrétienne, dévouée à la religion aux bonnes œuvres. C'est avec des larmes dans la voix que le digne pasteur a annoncé ce triste événement dans son sermon. Les paroissiens entourent la famille Allaire de toutes leurs sympathies. Les funérailles de la défunte ont eu lieu lundi, 14, à 10 hrs du matin. Il y avait foule.

—La paroisse de Saint-Alphonse a salué avec joie la création récente d'une société de musique instrumentale, fanfare dont le R. M. Willems, curé, a bien voulu accepter la présidence d'honneur. Cette société, dirigée par M. Eug. Agarand et sous la présidence effective de M. H. LeRoy, a réuni une vingtaine de colons, jeunes gens doués de talent musical et pleins de bonne volonté. Après quelques semaines d'études sérieuses et bien suivies, la Fanfare de Saint-Alphonse, composée de Belges et de Canadiens, a donné dimanche, 7 mai, son premier concert public, sur la place commune, en présence d'une nombreuse assistance. Ce concert, auquel assistait aussi M. le curé a bien réussi. Il comprenait un programme de 10 morçeaux de musique, parfaitement exécutés et fort applaudis M. le curé, au nom de la paroisse, a vivement félicite le directeur, le président et les membres dévoués de la Fanfare, qui prêteront leur concours aux processions religieuses et rehausseront le service du culte.

—Une neuvaine au Saint-Esprit très suivie est commencée depuis samedi à St-Alphonse! Elle se terminera par un triduum de saluts avec sermons français et flamands, prononcés par le R. P. Verloy, rédemptoriste de la Maison de Brandon. Dimanche prochain, fête de la Pentecôte, le R. M. Willems, dont la santé fort ébranlée l'hiver dernier, s'améliore sensiblement, célébrera une grand'messe solennelle au cours de laquelle le R. P. Verloy prêchera ainsi que le soir de la clôture de la neuvaine. La Fanfare de Saint-Alphonse exécutera des morceaux de musique religieuse avant, pendant et après la messe.

LETELLIER.

14 mai, 1899.

Monsieur le Rédacteur.—Pourriez-vous me donner l'hospitalité dans vos colonnes, pour faire connaitre à vos nombreux lecteurs les événements qui se sont passés ici dernièrement.

Le R. M. Jutras, le curé de notre paroisse, qui sans cesse travaille à notre avancement spirituel, vient de fonder parmi nous, deux sociétés religieuses, l'une les "Enfants de Marie," comprenant les jeunes filles de St-Pie et Letellier, l'autre les "Dames du St Sacrement," dont le but principal est l'entretien des autels de notre église. Dimanche, le 7 mai, avait lieu la première réception des "Enfants de Marie." Les demoiselles, avant comme présidente, Melle Groulx, notre institutrice, avaient fait des merveilles pour parer l'autel de la Sainte Vierge; les "Dames du St Sacrement," ne voulant pas rester en arriere, avaient rivalisé de zèle pour décorer leur autel, de sorte que notre humble église resplendissait de lumières et de fleurs.

Le R. M. Campeau, curé de St-Joseph, renommé à si juste titre pour son éloquence, avait été invité par notre curé à donner le sermon de circonstance, qui fut très goûté.

Les demoiselles du village, sous l'habile direction de Melle Groulx, avaient préparé une jolie soirée dramatique et musicale qui eut lieu dans la salle du Conseil après la cérémonie religieuse; je ne puis passer sous silence les noms de ces jeunes filles qui ont rempli leurs rôles avec un talent vraiment consommé, ce sont: Melles Groulx, Parent, Poliquin, Desrosiers, Dumont, Dumontier, Graveline, Lahaie, Bérard.

Après toutes ces réjouissances, nous étions loin de nous attendre qu'un voile de deuil viendrait s'étendre si vite sur notre population et frapper si cruellement deux de nos familles les plus estimées: mardi, M. Hercule Barnabé mourait presque subitement après quelques jours de maladie, laissant une épouse désolée et une jeune famille pour pleurer sa perte; et le soir de ce même jour la mort frappait de son bras implacable, et au moment où sa famille s'y attendait le moins, Mme John Boiteau, née Corinne Tremblay; elle venait de prendre son souper, quand elle s'est affaissée subitement et en moins d'un quart d'heure la mort avait fait son œuvre. Mme Boiteau faisant partie de la société des "Dames du St Sacrement," ces dames se sont rendues en corps à la maison mortuaire pour présenter à la famille éplorée, leurs vives sympathies, et notre présidente, Mme Jacques Parent, avec le tact que nous lui connaissons, sut trouver des paroles émues en présentant les offrandes de messes collectées parmi les dames de la société, et en déposant une couronne de fleurs sur la tombe de la chère disparue.

Que la famille Barnabé, ainsi que la famille Boiteau soient assurées que c'est de tout cœur que nous sympathisons avec elles dans le malheur qui les frappe toutes deux, et qu'elles ont les condoléances des résidents de St-Pie et de Letellier.

LE SUCCÈS EST IMMANQUABLE

Si on fait usage des Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pales.

C'est l'expérience de Mme Sidney Druce de Deseronto, qui avait souffert pendant plusieurs années de Rhumatisme et de Catarrhe de l'Estomac.

De la "Tribune," Deseronto

Dernièrement notre attention a été attirée sur une cure étonnante produite sur une dame de Desoronto, qui démontre à l'évidence le mérite de ce célèbre régénérateur "les Pilules Roses du Dr Williams." Nous voulons parler de la guérison de Mme Druce, femme de Sidney Druce gardien du High School. Désireux de porter les faits à la connaissance du public, un reporter de la "Tribune" se rendit chez Mme Druce, et sa visite lui permet d'exposer les faits suivants que plusieurs voisins et amis de la famille pourraient confirmer. Mme Druce avait été une des victimes du rhumatisme depuis l'âge de dix ans, et avait énormément souffert de cette maladie. Pour la combattre elle avait essayé des remèdes en grand nombre, mais sans succès. Les médecins lui disaient qu'ils était impossible d'extirper le mal, et elle s'était fait l'idée que le rhumatisme était incurable. Avec cela elle commença à souffrir il y a sept ans d'un catarrhe de l'intestin, avec les maux de tête et le découragement qui caractérisent cette affection. Le rhumatisme et les maux de tête l'usèrent complètement. Les médecins prescrivirent des opiats, qui amortissaient la douleur, mais ne déracinaient pas la maladie. Les deux maladies suivaient leurs cours, et à certains moments elle était si sensible à la douleur que son mari ne pouvait ni la lever ni la remuer. Les voisins étaient d'avis qu'elle n'en reviendrait jamais. On proposa nombre de remèdes, on en essaya plusieurs, mais ce fut en vain. Par un bonheur providentiel, c'est l'expression de Mme Druce, on mentionna les Pilules Roses du Dr. Williams. Ce ne fut qu'à la fin de la seconde boite qu'elles firent sentir quelque effet. Alors elle commença à s'apercevoir d'un certain grain de forces. Avant d'en avoir parlé aux autres, son mari s'aperçut du changement, car il dit un jour: "Ces pilules vous font du bien, vous avez l'air plus éveillée que par le passé." Elle continua l'usage des Pilules Roses du Dr Williams jusqu'à concurrence de quatorze boites, et le résultat, aussi heureux que remarquable, fut une cure complète; il ne resta pas même le moindre symptôme du rhumatisme ou du catarrhe. M. Druce était présent pendant l'interview, et confirma tout ce que sa femme avait dit, et il était aussi enthousiaste qu'elle pour louanger les vertus des Pilules Roses du Dr Williams. Mme Druce dit que comme expression de sa reconnaissance elle a fait connaitre à un grand nombre de malades sa guérison étonnante, et le remède qui l'avait produite, ajoutant que pour elle il avait évidemment servi de moyen pour prolonger sa vie. Elle exprima l'espoir que d'autres les expérimenteraient avec le même soin et la même persévérence, et la conviction que le résultat ne serait pas moins heureux que dans son propre cas.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Lisez l'annonce de M. Alph. Lemay, qui parait en troisième page.

—Une succursale de la Canadian Bank of Commerce sera établie dans quelques jours au Fort Francis.

—Emerson aura cette année une exposition d'été au lieu d'une exposition d'automne. Cette exposition se tiendra les 6 et 7 juillet prochain.

—MM. L. J. Collin et Fils, ont acheté le magasin d'épiceries de M. H. L. Chabot, à Winnipeg. L'assortiment est très considérable et les marchandises sont de qualité supérieure. MM. Collin se proposent de ne rien négliger pour satisfaire ceux qui voudront bien s'adresser à eux pour leurs achats dans cette ligne. Le magasin de Saint-Boniface reste ouvert comme par le passé.

—Le juge Richards a été installé dans ses nouvelles fonctions la semaine dernière.

—M. Haultain, premier ministre au Nord-Ouest, était à Winnipeg, samedi dernier.

—Guszczak, l'un des deux meurtriers Galiciens condamnés à mort, à Winnipeg, a essayé de s'évader, dimanche matin. Il a failli réussir.

—L'avenue du Portage, à Winnspeg, sera pavée en asphalte, au cours de l'été. On s'accorde à dire qu'à cause de sa position centrale, cette avenue sera le siège de beaucoup d'affaires d'ici à quelques années.

SOYONS CONFIANTS

La consomption est cambattue avec succès par l'emploi lu *BAUME RHUMAL.*

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 16 Mai 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 16	à 0 18
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 15
Fromage	0 09	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 0 25
Œufs en boites, la doz	0 16	à 0 18
Patates, le minot	0 35	à 0 45
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb.	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 00	à 0 52
Avoine, par minot	0 00	à 0 32
Orge "	0 23	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 85
" Strong Baker		1 65
" Manitoba Baker		1 40
" Imperial Baker		1 10
" Supérieure XXXX		95
" Nestor		80
Gru, la tonne		13 00
Son, "		11 00
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	8 50
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	6 00 à	6 00
Foin pressé, par tonne	7 00 à	7 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prendra effet le 13 avril, 1899.

Allant nord — Lisez en descendant. — Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi, mer. ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi, jeu. sam.
10 40	Portage la Prairie	16 30
11 10	Macdonald	15 55
11 30	Westbourne	15 30
11 57	Woodside.	15 00
12 25	Gladstone	14 35
d13 05	Gladstone Junction	a14 10
13 31	Ogilvie	13 42
14 00	Plumas	13 20
14 41	Glenella	12 30
15 15	Glencairn	12 05
15 51	McCreary	11 25
16 25	Laurier	10 51
16 50	Makinak	10 25
17 20	Ochre River	10 00
a18 00 / d19 30	Dauphin	d 9 15 / a 7 45
20 02	Valley River	7 13
20 25	Sifton	6 50
No. 3. Vendr.		No. 4. Samedi.
20 30	Sifton Junction	6 45
20 58	Fork River	6 10
a21 35	Winnepegosis	d 5 30
Lundi et mercr.		Mardi et jeudi.
21 10	Ethelbert.	6 00
21 54	Garland	5 26
22 30	Pine River	4 54
23 00	Sclater	4 25
22 30	Cowan	4 00

D. B. HANNA, Surintendant.

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

FILLE ADOPTIVE

No 21

Apettini les reconduisait, déjà il s'était separé d'elles, lorsqu'une main se posa timidement sur son bras. Il se retourna, c'était Françoise, restee en arrière de ses maitresses. Elle murmura:

"Monsieur le marquis a-t-il ete à Vincennes?"

Il fit un geste de desespoir.

"J'ai oublié, mais pas plus tard que demain, j'irai, quelqu'empêchement qui survienne."

XV

La durete et l'injustice de la comtesse apparaissaient à Gardella comme les péripéties d'un mauvais rêve. Elle ne pouvait croire que ce fut vrai, et constamment elle attendait la fin de ce cauchemar insupportable qui pourtant n'était pas au fond sans quelque douceur, car si l'injustice de Madame de Noirmont la faisait souffrir, elle trouvait la compensation de cette souffrance dans le redoublement de tendresse de Georges et, tout compte fait, lorsqu'elle s'interrogeait consciencieusement, elle s'avouait que, mise dans l'obligation de se prononcer, elle eut encore préferer perdre l'amitié de la comtesse que l'amour du jeune homme. Aussi ne manquait-elle pas de s'appuyer sur ce dernier sentiment quand son cœur était pris de défaillance.

Elle comprenait l'orgueil et les préjugés de la comtesse, néanmoins, elle ne parvenait pas toujours à se défendre contre une involontaire velléité de révolte. Sans doute, il lui semblait naturel que Madame de Noirmont eut des ambitions pour son fils, et ne consentit point à ce qu'il se déclassât, mais pourquoi s'acharner à la blesser sans cesse comme si elle avait en elle une ennemie. Elle ne s'était pas refusee, quelque dur que fut le sacrifice, à entrer dans ses projets, et déjà elle avait eu le courage de tromper Georges sur la vérité de ses sentiments en lui faisant supposer par un subterfuge du cœur, qu'elle ne l'épouserait jamais, parce qu'il était de l'intérêt dun être qu'elle pretendait aimer qu'elle ne le fit point, et quand, insatiable dans ses exigences, la comtesse lui avait demandé de monter encore un peu plus haut dans la voie douloureuse de l'abnégation en faisant s'accréditer le bruit de son mariage avec cet être imaginaire, elle n'avait protesté que juste ce qu'il fallait pour montrer le prix que lui coûtait son aquiescement. Au reste, pour tout dire, sa douceur, sa résignation étaient telles que Georges s'en offensait et l'accusait de manquer de dignité, de volonté. Il ne parlait ainsi assurément que par défaut de réflexion, d'ailleurs, elle le lui avait dit... Ce n'était pas la volonté, mais le droit d'en avoir qui lui manquait. La reconnaissance à ses cruelles obligations, et la jeune fille avait tant entendu repeter que l'ingratitude est le plus honteux des vices, qu'il déshonore le cœur et dégrade l'âme, qu'elle ne voulait pas s'en rendre coupable. Son malheur véritable à ses yeux était la fatalité de sa naissance, tous ses maux partaient de là. Elle vivait et ne respirait que par les bienfaits de la comtesse, faillait-il qu'elle la payât de retour, à l'instar des serpents qui mordent le sein qui les réchauffe? Non! mille fois non! mieux valait la mort lente du sacrifice de son amour. Et comme elle ne redoutait rien autant que d'être séparée de Georges, le voir, l'entendre, être auprès de lui, avait encore pour elle d'infinies douceurs, et si elle sentait de sourdes aspirations en son âme vers un bonheur plus entier, plus complet, plus réel, elle ne dissimulait pas que son lot ici-bas, tout restreint qu'il fut, lui rendait néanmoins encore la vie douce et bonne. Les conseils étranges d'Apettini l'avait troublée. Que voulait-il dire par ces mots qui visaient la comtesse: "Ne cédez à l'orgueil de personne, et ayez le sentiment de ce que vous valez." A ce souvenir elle riait par mépris d'elle-même. En effet, que valait-elle! Une seule des paroles du marquis l'avait impressionnée. Le bonheur de Georges est entre vos mains..." C'était une responsabilité qui lui incombait. Était-il possible qu'en obéissant à la volonté de la comtesse elle put mettre des entraves à ce bonheur! Dans ce cas, devait-elle résister à cette volonté qui la séparait de lui? Au surplus, se pouvait-il que tant qu'ils demeureraient l'un près de l'autre il fut réellement malheureux? Elle ne le croyait pas en jugeant d'après elle. Certes! si Georges se mariait à une autre femme, la douleur, pour elle du moins, dépasserait ses forces; mais il n'était pas vraisemblable qu'il en vint là. Il l'aimait trop pour lui donner une rivale heureuse, et comme elle trouvait, faute de mieux, suffisant de vivre à ses côtés, elle pensait qu'il en devait être de même pour lui. L'idée d'abandonner la maison où elle avait grandi, pour se soustraire aux mauvais procédés de la comtesse, ne lui venait pas, et lui fût-elle venue, qu'elle l'eut repoussée. Elle ne se sentait pas seulement le courage de subir des mauvais procédés, elle se fut soumise même à des mauvais traitements, plutôt que de s'en aller... Aucune joie comparable à la joie de voir Georges ne l'attendait ailleurs, aussi n'eût-elle jamais un instant la pensée de chercher dans son départ un palliatif à ses humiliations.

La douceur, la patience de Gardella, sans toucher précisément la comtesse, jetaient dans son âme, parfois, comme une ombre de remords.

"Ou c'est une fille qui n'a pas de fierté, se disait-elle, ou son amour pour Georges dépasse toutes les bornes."

Et, de peur d'acquérir une certitude capable d'ébranler sa détermination, elle se défendait d'éclaircir d'avantage ce doute.

Antoinette ne se trompait pas, la comtesse n'était point insensible aux millions d'une belle dot, et Zoé, en raison des richesses de son père, lui semblait une bru hautement digne de ses preferences. D'autant plus que l'adroite moldave avait su déployer, pour lui plaire, toutes ses séductions. La baronne, sur les suggestions de sa fille, avait dès le lundi soir, invité la comtesse, son fils et Gardella à diner pour le surlendemain, et Madame de Noirmont, dans l'après-midi du mardi, fit la visite préalable de rigueur. Les nouvelles amies avaient donc eu déjà le temps de se prodiguer les marques et démonstrations d'amitié. La consequence de cette intimité hâtive fut d'augmenter les sympathies de la comtesse pour Zoé, au point de lui faire accepter la possibilite d'une séparation avec Gardella, dans le cas où celle-ci deviendrait un trop sérieux obstacle à la réalisation de ses projets.

Le diner de la baronne avait eu lieu sans amener d'incident. Gardella et Georges y assistèrent. L'orpheline, naturellement mise à l'écart, passa inapercue, et pourtant elle ne s'ennuya pas, d'abord parce qu'elle voyait que toutes les tentatives faites pour détourner Georges d'elle échouaient et aussi parce qu'elle trouva du plaisir dans la société des jeunes sœurs de Zoé, encore en dehors des intrigues de leur ainée. Elle avait bien remarqué des pourparlers animés entre les deux mères, pendant que Georges était forcément, plus ou moins, retenu auprès de Zoé. Le jeune homme, au début de la courte soirée qui suivit le diner, avait essayé de se rapprocher de Gardella; mais elle exigea qu'il s'éloignât, lui assurant qu'elle n'était pas jalouse et le priant même de paraître aimable pour Zoé.

Il se peut qu'il entra un peu de coquetterie feminine dans cette prière, toujours est-il que Georges, ignorant des mille petites ruses et faiblesses d'un cœur épris, ressentit un profond chagrin de ce conseil.

Bien que les chuchotements de la comtesse et la baronne parussent à Gardella la preuve qu'il s'agissait d'une question brûlante, elle ne supposait pas que les choses dussent se dénouer dès le lendemain. Ce fut cependant ce qui arriva. Madame de Noirmont, après le déjeûner, vint la trouver dans sa chambre.

Le visage de la grande dame réflétait un certain trouble et son regard manquait d'assurance.

"Ma chère enfant, lui dit-elle, je dois avant tout rendre témoignage à ton bon vouloir."

Ces paroles étaient rassurantes et Gardella déjà laissait deviner le plaisir qu'elles lui causaient lorsque la comtesse, devant laquelle elle se tenait debout, lui prenant la main, l'obligea à s'asseoir sur un fauteuil qui se trouvait près d'elle et ajouta:

"Aujourd'hui je vais te demander une nouvelle preuve de bonne volonté."

Involontairement Gardella pressentit un malheur et ses yeux, brillants d'inquiétude, s'attachèrent sur Madame de Noirmont qui, par contre, détourna son regard.

"La certitude de t'affliger, m'afflige tellement moi-même que je ne sais comment aborder l'entretien.

—Vous m'effrayez.

—Peut-être, reprit la comtesse, j'exagère,... tiens, au fait juges-en: tu connais mes projets à l'égard de Georges. J'avais d'abord pensé à Antoinette, mais il survient des empêchements et comme Mademoiselle Rocaresco réunit en elle tous les avantages que je désire trouver dans une bru, je veux que Georges se décide à l'épouser et, tant que tu ne le désespéreras pas absolument, il restera rebelle à ma volonté. Il faut que tu te résignes à cette abnégation. L'intérêt de Georges te le commande. Je t'ai dit par quelles considérations je suis dans la nécessité de ne pouvoir faire droit à tes ambitions. Tu m'a comprise, j'en trouve la preuve dans dans toute ta conduite... et c'est bien. L'heure présente est plus grave. Elle doit être décisive. Je veux que tu declares formellement à mon fils devant moi que tu es dans l'obligation de satisfaire aux engagements que tu as pris envers ton fiancé imaginaire.

"Mais j'ai juré ..... s'écria Gardella, dont le visage s'était empourpré d'émotion.

—Tu ne trahiras pas de fait ton serment, puisqu'il s'agit d'une parole et non d'un acte."

La jeune fille objecta timidement

"Cette parole serait mensongere

La comtesse s'impatienta.

"Voilà bien des hesitations et des scrupules! Le mensonge a ete commence par toi... tu le completeras pour m'obeir ... j'en prends la responsabilite."

Madame de Noirmont ... par le silence de Gardella la couvrit d'un regard qu'elle tâcha de rendre affectueux.

"Une sœur, insinua-t-elle, doit bien quelque marque de devouement à son frere, quand surtout l'avenir de celui-ci est en jeu."

Gardella eut un sourire amer ... elle continua à se taire.

"Plus tard, reprit la comtesse, tu me sauras gré de ma rigueur et tu en comprendras les causes."

Elle s'interrompit avec embarras, puis, comme si elle prenait malgré elle une décision

(A Suivre)